

ACTIVITE 3 : Jeu de rôle : Préparer un entretien pour devenir français

Binôme

30 min

Lorsque l'on dépose un dossier de naturalisation, il faut passer un « petit » entretien individuel devant un agent préfectoral.

Cet entretien a pour but de vérifier, conformément à l'Article 21-24 du Code Civil, que le postulant possède notamment une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société française.

En fait, vous allez être reçu par un agent préfectoral qui va vous poser plusieurs questions pour s'assurer que vous connaissez quand même un peu le pays dont vous sollicitez la nationalité.

Après vous avoir demandé pour quelle raison vous souhaitez devenir français plusieurs questions sur l'histoire, les institutions, la géographie, la culture française vont ensuite vous être posées.

Par deux, l'un **fonctionnaire**, l'autre **étranger**, vous allez vous préparer à cet **entretien** en posant **10 questions** différentes à tour de rôle et en sachant y répondre correctement.

Etape 1 : Présentation du candidat :

- Identité : Nom, Prénom, Date de naissance, Nationalité
- Contexte : Explications sur la situation personnelle : causes de son départ du pays d'origine et/ou le choix de vivre en France, pensez à construire une histoire cohérente en lien avec l'histoire récente ou passée et sur des faits précis.
- Les motivations de ce choix de la nationalité française plutôt qu'une autre en faisant le lien avec ce que vous savez de la France et de ces valeurs.

Etape 2 : Entretien individuel :

- 3 questions d'histoire.
- 3 questions sur les valeurs, principes et symboles de la République française.
- 2 questions de géographie .
- 2 questions sur la culture française.

Etape 3 : Conclusion :

Les politesses de circonstances pour clore cet entretien officiel.

